

DECLARATION SUR LA POLITIQUE DE SECURITE

La sécurité est la première exigence de la vie en société. Sans elle, les valeurs essentielles que sont la liberté, l'égalité et la solidarité ne peuvent s'exercer pleinement dans l'espace public. A ce titre, elle est la condition même de la citoyenneté.

Comme toutes les villes importantes, Verviers a subi au cours des cinquante dernières années les conséquences des changements sociaux, du délitement des comportements civiques et de la crise du système éducatif.

A l'aube du 21^{ème} siècle, les Verviétois éprouvaient un large sentiment d'insécurité lié d'une part à la médiatisation des faits de société et à l'amplification de leur importance; d'autre part à l'inadéquation des réponses apportées aux phénomènes de délinquance urbaine par les autorités politique, policière et judiciaire. Qu'en est-il aujourd'hui?

Les enquêtes scientifiques menées par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre du Moniteur de sécurité apportent des réponses claires à cette question. Si 20% des Verviétois éprouvaient encore un sentiment d'insécurité en 2002, ils ne sont plus que 10% six ans plus tard.

Quelle sont les causes qui expliquent cette régression plus spectaculaire d'ailleurs à Verviers que dans la plupart des autres villes wallonnes?

La première raison tient sans doute à la mise en place de la nouvelle police intégrée dès 2002. Malgré les problèmes que les nouvelles zones ont du régler, il est indiscutable que le corps de police est aujourd'hui mieux organisé, mieux encadré et mieux formé. Le rajeunissement rapide des cadres dont la zone Vesdre a été le théâtre a en outre accentué cette évolution positive.

La deuxième raison est liée à la prise de conscience des Autorités politiques des attentes de la population. A cet égard, deux initiatives importantes ont été prises: la décentralisation des Maisons de Police au cœur des quartiers et le placement de caméras de vidéosurveillance, qui sont aujourd'hui au nombre de 60, aux points névralgiques de la Ville.

La troisième raison réside dans la coordination étroite des efforts menés par la police et les services de prévention (éducateurs, médiateurs de rues, gardiens de la paix) et la mise en place dans les quartiers difficiles des structures Q+ destinées à mieux comprendre et donc à mieux solutionner les problèmes qui s'y posent. La nouvelle stratégie des équipes de quartiers qui sera mise en œuvre au 1^{er} janvier prochain ne manquera pas de renforcer ce qui a déjà été réalisé.

Comme bien on s'en doute, l'évolution du sentiment de sécurité est liée à celle de la sécurité proprement dite. Là aussi les statistiques établies par croisement des données des zones locales et de la police fédérale sont particulièrement éclairantes. Si l'on prend les faits statistiquement les plus significatifs, on constate les résultats suivants:

Les principaux phénomènes de criminalité enregistrés par les services de police au sein de la ville de Verviers (2006-2009)	006	007	008	009	Evolution 2006-2009 en %
Vols	789	527	609	577	-7,6%
Atteintes à la personne	949	819	892	796	-7,9%
Dégradations	68	47	30	71	11,9%

Si le constat est évident, c'est-à-dire une évolution à la baisse parfois forte, parfois plus modeste, de la criminalité et de la délinquance, il reste néanmoins quelques noyaux durs que l'on n'est pas parvenu jusqu'à présent à réduire. Il s'agit pour l'essentiel des vols dans les habitations, et, même s'ils sont en régression, les vols aux étals des commerces ainsi que les dégradations de véhicules. Nous touchons bien entendu aux limites des moyens de contrôle qu'il s'agisse des patrouilles policières ou des caméras de vidéosurveillance.

Toutefois, si les moyens mis en œuvre n'ont pas encore permis d'éradiquer ces délits, force est de constater qu'ils ont permis une amélioration spectaculaire du taux d'arrestation des auteurs de ces actes. Normalement cela devrait conduire à une crainte accrue des délinquants potentiels mais les dysfonctionnements de l'appareil judiciaire dans la répression des délits dits "mineurs" entretiennent une culture de l'impunité qui pousse à la récidive.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'âge des délinquants ne cesse de baisser et que la justice appliquée aux mineurs d'âge est tout à fait défailante et inadaptée à la criminalité telle que nous la connaissons aujourd'hui. Pour y remédier, sous avons mis en place avec le Parquet, voici quelques années, un système dit "de réaction rapide" qui précisément brisait ce sentiment d'impunité dont se prévalent les jeunes délinquants.

Le principe était simple: chaque dossier, même mineur, faisait l'objet d'un examen par un auxiliaire du parquet et, selon le degré de récidive ou de gravité, entraînait soit l'intervention régaliennne d'un magistrat, soit le traitement social du délinquant par les modalités de formation du LEPA (peines alternatives) au sein du service de prévention de la Ville.

Malheureusement le succès de cette initiative pilote a été mal perçu par l'Administration judiciaire et par des avocats proches de la Ligue des Droits de l'Homme qui estimaient à tort que le jeune délinquant était privé de tout recours à une assistance judiciaire. En bref, l'association du conservatisme et de l'angélisme a envoyé par le fond une initiative innovatrice et efficace.

L'analyse du dernier Moniteur de Sécurité met en évidence d'autres éléments intéressants. C'est ainsi que le sentiment d'insécurité qui perdure, même à un niveau relativement bas, est nourri moins par la perception de la criminalité que par des phénomènes de nuisance sociale tels que la conduite agressive en voiture et les dépôts sauvages d'immondices ou les incivilités environnementales.

La vitesse excessive des véhicules en milieu urbain et le comportement inadapté de trop de conducteurs fait l'objet d'une attention particulière de la police. Ce problème constitue d'ailleurs une des principales priorités du Plan Zonal de Sécurité établi par les différentes

autorités administrative, policière et judiciaire. Dans cette lutte contre cette forme d'incivilité le rôle de l'Autorité communale consiste à créer les conditions physiques d'une régulation de la mobilité et d'une circulation plus apaisée. Si l'on veut bien lire ce document sans esprit partisan, on constatera que le Plan de Mobilité établi en collaboration avec la Région wallonne va dans ce sens.

Les délits environnementaux posent un autre problème. Si leur recrudescence apparente relève davantage d'une activité policière plus intense dans ce domaine, il n'en reste pas moins que la persistance de ce phénomène malgré les moyens humains et financiers importants mis en œuvre pour les combattre laissent perplexes les autorités communales.

Sans doute irons-nous dans l'avenir vers davantage de répression avec le concours notamment de caméras de vidéosurveillance aux points les plus noirs de la Ville, mais on connaît les limites d'une telle politique.

Outre une réflexion plus globale sur l'enlèvement des déchets, sur les tris sélectifs et la gestion de ces problèmes dans les ensembles de logement sociaux, une solution serait sans doute de pouvoir convertir des amendes administratives trop souvent impayées en travaux d'intérêt général décidés par le fonctionnaire sanctionnateur sur base d'un rapport du médiateur. Nous touchons là le point sensible de l'intersection des pouvoirs administratifs et judiciaires. Faute d'une législation adaptée en la matière, nous devons trouver un terrain de collaboration avec le Parquet.

A propos précisément des sanctions administratives, plusieurs d'entre vous se sont interrogés sur leur nombre, l'importance des amendes et leurs taux de récupération. Le rapport établi à ma demande par le fonctionnaire sanctionnateur et la médiatrice font apparaître les éléments suivants:

1. Le nombre de dossiers ouverts sur base de procès-verbaux est en forte croissance: de 385 en 2008, on est passé à 1520 en 2009 dont 1352 ont donné suite à une amende, les autres étant classés sans suite pour des raisons administratives.
2. Sur ces 1590 dossiers, 618 concernent la propreté sur la voie publique et 454 sur l'entretien de la voie publique. Ainsi donc 70% des infractions constatées touchent à l'environnement, ce qui démontre moins l'aggravation du phénomène que la motivation accrue des policiers et des agents constatateurs. Après les délits environnementaux, c'est la consommation d'alcool dans l'espace public qui vient en troisième position.
3. Sur les huit premiers mois de 2010, on note les mêmes tendances générales avec une augmentation du nombre de procès-verbaux qui portent surtout sur la répression des nuisances sonores.
4. Sur base des chiffres de 2009, en prenant en compte les 1352 amendes établies, on constate qu'environ 50% de ces amendes ont été effectivement payées, ce qui montre les limites du système alourdi par les procédures d'appel et celles, plus lourdes encore, de recouvrement forcé.

Avant de conclure cette déclaration sur la sécurité qui montre à l'évidence une évolution positive, je me dois d'évoquer ici un phénomène qui semble plus prononcé à Verviers que dans la plupart des autres villes régionales. Il s'agit de la tendance à l'évitement par une partie de la population de certains quartiers. L'enquête du Moniteur de Sécurité qui met en évidence ce fait n'est pas assez détaillée pour que l'on puisse cerner les quartiers visés et surtout la population qui pratique cet évitement. Nous nous garderons donc bien d'épiloguer sur ce sujet faute d'éléments statistiques mais la "rumeur de Verviers" pour

paraphraser le célèbre livre d'Edgar Morin, lierait ce phénomène à l'existence d'une forte proportion de personnes de nationalité étrangère réputée dangereuse.

Si effectivement la population étrangère a légèrement augmenté de 2005 à 2009, comme d'ailleurs dans les autres "grandes" villes wallonnes, celle-ci ne représente à Verviers au 31 décembre 2009 que 10% de la population globale.

Nous sommes donc très loin de cet "envahissement" dénoncé par celles et ceux qui ne sont pas embarrassés de se rendre à Liège notamment où le sentiment d'insécurité est plus élevé que chez nous.

Le comportement d'évitement relève, selon moi, davantage d'une dualisation accrue de la population verviétoise et d'une difficulté pour certains à s'inscrire dans une perspective de mixité sociale, que d'une évolution négative de la sécurité dans certaines parties de la Ville, ce que ne montre aucune des enquêtes réalisées.

Pour lutter contre ce phénomène, il faut certes poursuivre le réaménagement des espaces publics dans les quartiers visés par ce comportement, la rénovation des logements pour la création d'une meilleure mixité sociale mais aussi mener une action de communication pour confronter la réalité à ce qui constitue en fait des stéréotypes.

Claude Desama
Bourgmestre

VILLE DE VERVIERS



Groupe cdH

Conseil communal du 4 octobre 2010

Point 2 - POLICE ADMINISTRATIVE - Sécurité et sûreté publiques -
Déclaration de M. le Bourgmestre - Avis de la Section "Administration
générale-Police- Sécurité".

Monsieur le Bourgmestre,
Chers membres du Conseil,

A l'occasion de la rentrée politique, notre chef de groupe a balisé, dans une interview donnée à un quotidien de la place, les enjeux essentiels pour Verviers. Dans la foulée, permettez-moi, au nom du groupe cdH qui a pris le temps d'analyser votre note et de préparer cette réaction, de vous faire part de notre réaction et de nos priorités.

Nous pourrions perdre notre temps à de vaines querelles politiciennes, faire la liste de ce que vous n'avez pas fait et de ce que nous aurions fait, et vous la liste inverse. Nous n'en avons ni le temps, ni l'envie, car la question de la sécurité est devenue, tout le monde en convient, un des enjeux fondamentaux des prochaines décennies.

Nous pourrions dissenter pendant des heures sur les politiques de sécurité, de pauvreté, d'éducation ou d'enseignement, de lutte contre l'échec scolaire et de ce que certains appellent, à tort ou à raison, les incohérences de la justice. Il y a énormément à dire mais surtout à faire. C'est pourquoi, vous ne m'en voudrez pas, je vais m'en tenir à l'essentiel : dépasser le discours convenu et appeler à l'action !

Un sentiment d'insécurité en baisse ?

En vous écoutant, nous ne pouvons nous empêcher de voir en vous le clone de Dany Boon dans ce sketch célèbre où il répète inlassablement « *je vais bien, tout va bien* ». Si le sujet prêtait à rire, nous pourrions en rire tous ensemble ; mais malheureusement pour nous, comme pour bon nombre de Verviétois, ce n'est pas le cas.

Si votre majorité PS-MR estime que le sentiment d'insécurité est en baisse, en ce qui nous concerne, comme beaucoup de Verviétois que nous entendons très régulièrement, nous n'en sommes vraiment pas convaincus.

Et cela, même si vous rePOSEZ vos propos sur quelques statistiques et sondages d'opinion.

Ce n'est pas à des hommes politiques comme nous, qu'il faut expliquer la fiabilité et l'exactitude des sondages... quant aux statistiques..... j'ai déjà entendu qu'elles donnaient le pouvoir de.... mentir avec beaucoup de précisions.

D'ailleurs, les chiffres sont insuffisants pour prendre la mesure de certaines réalités de terrain. L'Abbé Pierre avait eu cette phrase célèbre : « *Les hommes politiques ne connaissent la misère que par les statistiques et ne pleurent pas devant les chiffres* ».

Pour bien connaître les problèmes, il faut les vivre !!! Ou à tout le moins ne pas les nier !

Prenez garde de ne pas démontrer trop d'angélisme et d'imprudentes autosatisfactions car c'est surtout nos concitoyens qui vivent mal dans certains quartiers. Quittez votre paradis, venez habiter quelques jours... disons, dans certains quartiers de Verviers en tout cas, et vous verrez que les statistiques, vous aussi, vous les considérez avec une distance critique bien salutaire.

Le sentiment d'insécurité vient d'abord de la non-réponse aux incivilités.

Le cdH réclame une réponse forte pour lutter contre le sentiment d'insécurité ; nous voulons une véritable politique d'« Impunité zéro sur les incivilités ».

Car l'insécurité, pour bon nombre d'entre nous, c'est quoi au quotidien ?

- C'est la malpropreté générale de la ville
- Ce sont les crottes de chien ou encore les dépôts sauvages
- Ce sont des murs ou des escaliers taggés et non nettoyés
- Ce sont des voitures garées n'importe où et n'importe comment
- Ce sont des attroupements de personnes qui importunent les passants
- Ce sont des boîtes à lettres ou des interphones cassés de semaines en semaines
- C'est la détérioration prolongée de l'espace public
- C'est la présence de personnes saoules ou droguées sur la voie publique
-

Toute action qui prétend lutter contre l'insécurité doit d'abord reposer sur la lutte contre les incivilités ! Ces petits gestes déviants qui, parce qu'ils ne sont pas réprimés, donnent le sentiment au citoyen que le pouvoir public n'est pas capable de faire respecter les règles minimales de la vie en société.

Je vous invite à lire ou à relire le travail des sociologues Georges Kelling et Catherine Coles sur le « Broken Windows » (la théorie de la vitre brisée) pour comprendre pourquoi **il est plus que temps de mettre en place à Verviers une véritable politique ambitieuse d'« Impunité zéro » sur les incivilités.**

La politique d'impunité zéro, ce n'est pas avoir des « robocops » à tous les coins de rue : c'est par contre poursuivre systématiquement tous les actes qui violent la norme du bien vivre ensemble et arrêter de fermer les yeux sur les soi-disant petites incivilités.

Il faut rappeler et montrer à chaque citoyen que tout non-respect de la loi entraîne de la part de l'autorité publique une réponse et une sanction justement proportionnées. L'impunité en la matière doit cesser !

C'est aussi cela, être les garants de la démocratie et du respect mutuel, et c'est évidemment une condition *sine qua non* du vivre ensemble.

Le début de réponse au sentiment d'insécurité : le courage politique de dire la vérité !

En réaction à vos propos Monsieur le Bourgmestre, il nous semble tout à fait léger d'expliquer le phénomène d'évitement (allusion aux personnes qui évitent de se rendre dans certaines zones de la ville) par le simple et seul refus de mixité sociale.

Cet état d'esprit n'est pas le fait de quelques marginaux et il doit être pris en compte à sa juste mesure dans nos politiques. Se contenter de culpabiliser des citoyens qui se sentent en insécurité est lâche, très peu responsable et totalement contre-productif.

Minimiser voire nier le phénomène d'évitement n'est-il pas plutôt une manière de cacher votre impuissance à lutter contre ce problème ?

Et se limiter à faire ce constat est en outre largement insuffisant. Qu'avez-vous fait pour y apporter une réponse adéquate ?

Il faut avoir le courage de briser certains tabous pour pouvoir réellement s'attaquer aux vraies difficultés et construire de bonnes réponses.

Et puisque vous vous retenez de le faire, nous allons vous y aider... et vous montrer qu'il est possible de le faire sans amalgames, sans simplismes et sans démagogie.

Nul ne peut nier qu'il existe des tensions sociales à Verviers.

Certains y voient une insuffisance en matière d'intégration de la part des « étrangers » (qui pour la plupart sont des citoyens verviétois, rappelons-le), d'autres le manque d'attention de la part du pouvoir public, d'autres l'effet collatéral de la crise, d'autres enfin des problèmes socio-économiques liés à l'insuffisance d'emplois et à la paupérisation.

Qui voudrait nous démontrer le contraire est le bienvenu.

Force est de constater que la coexistence de personnes de conditions socio-économiques très différentes ou que la coexistence de différentes communautés, est vécue, par beaucoup de Verviétois, comme sources de malaise voire de craintes, beaucoup plus que comme une plus-value dans la société.

Qu'on le regrette ou pas, c'est ça la réalité ! Il existe bel et bien un écart entre certains Verviétois ; et à la fracture qui peut exister entre ceux qui proviennent des migrations et les Verviétois vivant dans notre commune de plus longue date, il faut ajouter la fracture socio-économique qui permet également de comprendre l'écart entre le centre de la commune et la périphérie.

Des peurs apparaissent, voyant dans l'autre la source de ses problèmes et dans le politique l'absence d'écoute vis-à-vis des préoccupations profondes des citoyens.

Or, nous restons convaincus qu'au-delà de leurs différences, les Verviétois aspirent d'abord et avant tout à vivre en paix, et pour ne prendre qu'un exemple, les parents, à vouloir que leurs enfants réussissent à l'école et se construisent un avenir sain et constructif.

Mais les tensions sont là et si rien n'est fait, le rejet mutuel se construit comme un fossé de plus en plus infranchissable.

Et ce rejet, pour aller plus loin, développe en réaction un autre repli car les gens se rassemblent entre eux et développent des solidarités parallèles qui se fondent sur le fait que le pouvoir public n'est pas suffisamment à l'écoute de leurs attentes et qu'ils sont incompris. Il va falloir prendre cette question à bras le corps et oser nommer les choses, faire les constats nécessaires pour développer les réponses adéquates.

Au-delà des défis à relever, certes essentiels, face au développement de la pauvreté et à l'exclusion, il faut dans le débat qui nous occupe aujourd'hui, imposer le respect par tous, des règles de la vie en collectivité !

« Le politique » doit à tout prix devenir le garant du respect des règles de la vie en commun, quels que soient la personne, la communauté, le quartier ou l'origine socio-économique. Construire une société plus égalitaire, cela passe aussi par là !

De part et d'autre, on pose un regard différent sur des mêmes faits, on ne parle pas toujours le même langage, on ne se comprend plus, on ne s'écoute plus.

Et c'est aussi ce constat qui nourrit les tensions : le discours se polarise entre le « eux » et le « nous ».

Et c'est lorsqu'on se comporte les uns vis-à-vis des autres comme des étrangers que le malaise s'installe et que les appréhensions, les craintes et les peurs se développent.

Des politiques de proximité et des objectifs clairs par quartier.

Une norme n'est jamais aussi bien respectée que lorsqu'elle est connue et comprise. Pour nous, les priorités devront être déterminées et proposées par quartier et avec les habitants de ces derniers.

Les comités de quartier doivent donc être la pierre angulaire de la définition des objectifs clairs et prioritaires à atteindre en matière de sécurité.

On peut comprendre nos illustres prédécesseurs, à l'époque où le contrôle social suffisait pour exercer une surveillance bien utile, contrôler les écarts de comportement, ce qui permettait aux pouvoirs publics de se concentrer sur les crimes et les délits plus graves.

Aujourd'hui, la déstructuration du tissu social et l'individualisme grandissant rendent impossible ce type de contrôle social et moral.

C'est pourquoi, se concentrer sur les délits « graves » est aujourd'hui complètement insuffisant et source de frustrations.

Le sentiment de ne pas avoir une réponse adéquate du politique est grand dans la population verviétoise quand les actes d'incivilités sont banalisés et les victimes parfois laissées dans le désarroi.

A la lecture de votre note, qui était très attendue, nous ne pouvons que vous faire part de notre profonde déception !

Nous pensons que vous venez de rater une occasion de rendre confiance aux Verviétoises et aux Verviétois qui auraient pu dire : « les responsables politiques nous ont enfin compris ! »

Un discours tiède et timoré comme vous venez de l'exprimer donnera malheureusement aux citoyens l'impression que vous n'avez pas pris la mesure de leurs problèmes et de leurs préoccupations

Le secteur associatif = constructeur de liens sociaux

Aux quatre coins de la Ville, le secteur associatif, auquel nous tenons à rendre l'hommage qu'il mérite, est pour nous un des partenaires essentiels du pouvoir public local : le plus naturel et le plus efficace pour jeter des ponts et recréer du lien social, dans l'esprit de la Charte Associative votée par notre Conseil en juin 2009.

Ainsi, par exemple, si certains belges dits de souche doivent développer leur tolérance et apprendre à maîtriser leurs peurs, les membres des communautés étrangères doivent aussi entendre et intégrer les craintes des premiers.

Qu'il me soit permis ici, avant de conclure, de souligner également l'excellent travail tant de nos policiers de terrains que des services de prévention. Même si le professionnalisme de ces acteurs ne trouvera sa pleine expression qu'à la faveur d'un projet politique beaucoup plus ambitieux et ancré dans la réalité vécue par des citoyens de plus en plus nombreux.

Et ça, c'est de votre responsabilité, Mesdames et Messieurs les membres de la majorité socialiste-libérale!

Conclusion : il est urgent de restaurer la confiance !

Il est grand temps de restaurer la confiance, rappelons-le, la confiance du citoyen dans la capacité de l'autorité publique à organiser le « savoir vivre ensemble ».

Il nous semble important, avant de vouloir attirer les visiteurs, de commencer par donner envie à chaque Verviétois de vivre et de fréquenter sa ville. Mais aussi de contribuer à donner l'ambition et les opportunités à chacun de construire un réel projet de vie.

Comme notre chef de groupe l'a déjà dit dans son interview de rentrée, le cdH est déterminé à regarder la réalité en face et à faire de la lutte contre l'insécurité sa priorité numéro un dans les années futures.

Et donc, nous sommes convaincus qu'il faut aller beaucoup plus loin que vos propos et que cette déclaration de la majorité PS-MR, à nos yeux beaucoup trop peu ambitieuse ; et qu'il faudra oser affronter les tabous et relever les défis, comme notamment ceux liés à la présence des citoyens de culture belgo-étrangère, à l'intégration des primo-arrivants, mais aussi à la pauvreté à Verviers.

Nous espérons que d'autres formations politiques auront le courage de nous rejoindre car Verviers en a bien besoin et le mérite bien !

En conclusion, le cdH veut porter un regard et un projet clair et concret sur la sécurité. C'est pourquoi, nous voulons :

- que la sécurité et la lutte contre le sentiment d'insécurité deviennent la priorité numéro un pour restaurer la confiance des Verviétois dans la capacité de l'autorité publique à développer et gérer le vivre ensemble
- qu'une politique d' « impunité zéro sur les incivilités » soit mise en place de toute urgence
- que les comités de quartier soient au cœur du processus de lutte contre le sentiment d'insécurité en définissant des priorités fixées avec les habitants, complémentaires aux moyens donnés aux politiques de prévention et de développement d'espaces de convivialité et de rencontres.
- que le secteur associatif, en partenariat avec le pouvoir public, soit à la base de la revitalisation relationnelle du lien social, interculturel et intergénérationnel à Verviers.
- qu'un groupe de travail réunissant des représentants de la majorité et de l'opposition au Conseil communal, mais aussi des représentants de la zone de police et du service de prévention, des quartiers et du secteur associatif, soit rapidement constitué afin :
 - 1/ d'identifier sans tabous les vraies sources et causes de l'insécurité à Verviers, et
 - 2/ de proposer des pistes concrètes et opérationnelles visant à construire le bien vivre ensemble à Verviers, pistes qui feront l'objet d'un débat au sein du Conseil communal avant fin juin 2011.

AnnexeInterview Marc Elsen, Vers l'avenir – 6 septembre 2010

Marc Elsen, quoi de neuf pour votre rentrée ?

Je vais continuer à bien m'investir comme chef de groupe cdH, à la fois au parlement de la Communauté française et au conseil communal de Verviers.

Quelle est la priorité de votre parti à Verviers ?

On a eu une grande réflexion sur la façon dont Verviers se développe. Il faut voir la réalité en face et constater que Verviers va mal, s'appauvrit et s'insécurise. Nous pensons que la majorité PS-MR ne donne pas des réponses adéquates à ce constat parce qu'elle feint de l'ignorer.

Par exemple ?

Au niveau de la qualité de vie au quotidien. On peut dire que pas mal de Verviétois vivent sereinement en périphérie (et ça, il faut le préserver), beaucoup de Verviétois n'ont plus beaucoup d'envie voire ont des craintes d'aller au centre-ville.

Quelles craintes ?

La malpropreté joue un rôle important. L'évolution du commerce ne va pas toujours dans le sens de l'amélioration et de la qualité, malgré qu'un certain nombre de commerçants serrent les dents. Et il faut aussi avoir le courage de parler du fait que la coexistence de différentes cultures est parfois mal perçue.

Beaucoup de Verviétois ont l'impression que les élus, en particulier ceux de la majorité, n'assurent pas toujours les exigences liées au bien vivre ensemble, à la propreté, à la qualité de l'habitat dans certains quartiers, etc. Beaucoup nous disent que « tout tourne à rien », entre guillemets, qu'ils ont le sentiment que Verviers se développe dans une espèce de No man's land. Je ne veux certainement pas lier la coexistence entre différentes cultures avec des problèmes de délinquance, ce serait vraiment fort réducteur. Mais beaucoup font ce lien. Et si donc ce sentiment ne correspond peut-être pas à la réalité objective des choses, il faut aussi tenir compte de ce sentiment. Alors, la question est de savoir comment rendre confiance aux Verviétois et aux non-Verviétois (dont les investisseurs). Et, c'est lié, il est plus que temps de construire de nouvelles relations entre le pouvoir public et le monde économique ainsi que le monde associatif. Gérer Verviers du 1er étage de l'hôtel de ville (NDLR : là où se trouve le bureau du bourgmestre), c'est une vision dépassée.

Interventions Ecolo au conseil communal Verviers du 4 octobre 2010.

Document à destination de la presse et du secrétaire communal.

02.- POLICE ADMINISTRATIVE. Sécurité et sûreté publiques.

Dany Smeets, conseiller communal.

Dans ce genre de débat, la perception que l'on a dépend souvent de ce que l'on a vécu, soi-même ou son entourage. Personnellement, ma participation au conseil de police a modifié positivement ma perception sur la recherche d'une qualité du travail au sein de la zone Vesdre. Reste à voir si la théorie et l'action de terrain coïncident, mais je penche vers une évolution positive tout de même.

Globalement d'abord, je veux souligner certains aspects positifs dans la politique de sécurité menée à Verviers. En premier lieu, la décentralisation des postes de police amène et devrait encore amener une humanisation des interventions. C'est très positif.

Bravo aussi pour les approches sociales intégrées, comme le travail du service de prévention ou plus largement encore les Q.I ou le plan de cohésion social qui nous paraissent bonifier ces dernières années, grâce à des équipes de terrain motivées et compétentes.

Mais je voudrais nuancer fortement l'analyse euphorique de notre bourgmestre à plusieurs niveaux.

Quant au sentiment d'insécurité d'abord. Je ne conteste pas les chiffres avancés, mais bien la méthode. Ne pas trouver de plomb ou de cadmium dans l'eau ne veut pas dire que celle-ci ne contient pas d'autres polluants. C'est la même chose pour le sentiment d'insécurité. L'enquête a vérifié certaines représentations, mais pas toutes. Je suis frappé, **et** dans les chiffres de population scolaire, **et** dans les réactions de parents que je reçois quotidiennement dans le cadre de mon travail, de la peur qu'ont ces parents de mettre leurs enfants dans une école secondaire du centre-ville, lorsqu'ils habitent la grande périphérie verviétoise. D'accord d'aller boire un verre à Verviers, d'accord d'aller faire du shopping ou un cinéma en famille, mais de laisser son ado seul sur le temps de midi à Verviers, non. Ca, ça ne cadre pas avec les chiffres avancés.

Quant aux caméras ensuite. 60 caméras pour Verviers Pepinster Dison, oui, d'accord, elles ont un impact. Mais dans un moment proche, il faudra d'abord arrêter cette extension. On ne va pas tout couvrir. Un moment aussi, il faudra aussi analyser l'impact réel avec le recul nécessaire. L'évaluation de ces caméras est faite maison et uniquement maison. Elles aident à résoudre des affaires, mais en matière de prévention, leur efficacité est moins évidente.

Enfin, multiplier les éducateurs de rue, les agents de prévention, les gardiens de la paix, les travailleurs sociaux, les plans de cohésion sociale, de prévention, les plates-formes PLP41 ou autres, d'accord, toutes ces initiatives sont louables et intéressantes dans la situation actuelle. Mais on ne va pas multiplier à l'infini les travailleurs sociaux.

Les principales causes de l'insécurité proviennent des conditions de vie de chacun, à commencer par la fracture sociale, par l'urbanisme, par un mode de vie consumériste où le bonheur semble se mesurer à la capacité à dépenser pour exister.

Pour Ecolo, les priorités en matière de sécurité doivent d'abord se retrouver beaucoup plus qu'actuellement dans chaque dossier économique, urbanistique, culturel, éducation, traité par la Ville. Bien sûr, dites-vous, ça va de soi. Quand je vois que votre majorité veut économiser 40.000 € sur l'enseignement spécialisé cette année, notamment sur les frais de piscine, c'est raté. Quand je vois qu'une cause du sentiment d'insécurité, c'est le trafic automobile agressif, et que votre projet de revitalisation prévoit de saturer de nombreuses artères dans divers quartiers de la ville, c'est raté. Quand je vois qu'on continue à développer des quartiers entiers où chacun est replié sur soi au lieu de créer des éco-quartiers qui développent le lien social et finalement l'auto-surveillance et la solidarité dans le maintien de la sécurité, je dis c'est raté. Quand je vois qu'on diminue de 50% les subsides aux maisons de jeunes, c'est raté. Et je pourrais encore vous donner des dizaines d'exemples. Et donc, à un moment, il est important de se dire : est-ce que je continue à mettre l'argent public dans les caméras ou est-ce que je les investis dans une solution plus structurelle ? Pour nous, la réponse va de soi.

Je répète encore une fois le début de mon intervention. Il y a progrès au niveau police et prévention. Mais on n'est loin encore d'un sentiment de sécurité profond et ressenti par tous basé sur une vision nouvelle de notre ville. Et c'est là qu'il faut travailler maintenant.

Et pour terminer deux propositions qui ne mangent pas de pain, l'une facile à réaliser, la deuxième moins claire et qui devrait être approfondie.

- 1) Développer plus encore le système de peines alternatives, la prison génère de l'insécurité.
- 2) Combattre aussi la délinquance en col blanc, moins visible peut-être, moins dérangeante, mais bien plus coûteuse et qui permettrait de récupérer des moyens financiers pour améliorer la sécurité collective.

04.- POLICE ADMINISTRATIVE. Création d'une zone de livraisons rue Spintay.

Ecolo va s'abstenir, les explications dans le dossier et celles données en section ne sont pas convaincantes.

15.- BUDGET COMMUNAL. M.B.1.

Abstention des Verts, pas de changement notable par rapport aux critiques faites lors du budget initial.

18.- CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS).

Vote négatif, le plan d'économie sur les dépenses sociales ne nous convient toujours pas. L'augmentation journalière de 3 € pour les 500 pensionnaires de nos maisons de repos devait être évitée par une autre gestion.

32.- FONDS FEDER 2007-2013- PORTEFEUILLE DE PROJETS « VERDI »- Réfection des escaliers des Hautes-Mezelles (2^{ème} partie)

Le groupe Ecolo soutient évidemment cette rénovation, depuis longtemps nécessaire et qui s'inscrit tout à fait dans le cadre des voiries piétonnes, douces et conviviales que nous souhaitons voir réhabilitées et créées à Verviers. Nous regrettons d'ailleurs que celle-ci n'ait pas eu lieu avant, alors que l'endroit se trouve dans un état de délabrement avancé depuis des

années, et qu'elle ne soit réalisée que parce que l'endroit se situe dans le périmètre de revitalisation Spintay, alors qu'il comporte en lui-même une réelle plus value pour le cheminement piéton dans notre ville. Nous regrettons aussi que cette rénovation avant tout esthétique ne s'inscrive pas dans un plan global de circulation piétonne, de mobilité douce, comme en témoigne l'absence de possibilité de passage d'un vélo ou d'une poussette. Rénover ces escaliers et ce point de vue, c'est une très bonne chose. Imaginer comment les rendre attractifs et les intégrer dans un plan global de circulation aurait été encore mieux.

Pauline Dumoulin, conseillère communale

37.- MOBILITE- POLITIQUE DE GESTION DU STATIONNEMENT EN VOIRIE.

Le groupe Ecolo va s'abstenir sur ce point car s'il nous semble important d'avoir une politique volontariste en matière de stationnement celle-ci risque de créer des problèmes auxquels aucune solution n'est encore trouvée – en particulier en ce qui concerne les navetteurs, pour qui le parking de la rue du collège n'est pas une alternative plausible et pour qui le besoin de parkings de longue durée sera encore davantage problématique qu'à l'heure actuelle – et nous semble précipitée en l'absence de la ceinture de parkings préconisée autour de l'hyper-centre. La mobilité dans notre ville et la problématique du stationnement doivent s'inscrire dans une vision globale, cohérente sur le long terme, et non au coup par coup qui déplace les problèmes sans les résoudre.

Pauline Dumoulin, conseillère communale

38^b.- QUESTION ORALE SUR LA NUIT DE L'OBSCURITE A VERVIERS.

Pauline Dumoulin, conseillère communale.

Madame l'échevine de l'environnement,

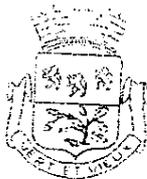
Le samedi 16 octobre prochain aura lieu la 3^{ème} édition de la « Nuit de l'Obscurité », opération qui vise à sensibiliser le grand public aux enjeux de la pollution lumineuse et du gaspillage énergétique, dont on sait les conséquences désastreuses sur l'environnement, la santé et la biodiversité.

En date du 8 juin dernier, la Fédération Inter-Environnement Wallonie vous a adressé un courrier vous invitant à participer à cet événement national, via l'organisation d'activités nocturnes ou, à tout le moins, l'extinction - au moins partielle - de l'éclairage public le temps symbolique d'une nuit. Action permettant de montrer que, pour lutter contre le réchauffement climatique, nous devons opter pour une utilisation radicalement plus raisonnée de l'énergie et que celle-ci passe aussi par des gestes qui sont simples et positifs tant pour l'environnement qu'en terme de facture énergétique. La bonne gestion de l'éclairage des bâtiments et de l'éclairage public va dans ce sens et les pouvoirs locaux se doivent de montrer l'exemple.

J'aurais donc souhaité savoir ce que vous avez prévu quant à cet événement ?

Je vous remercie.

VILLE DE VERVIERS



Bernard Piron
Conseiller
communal

Conseil communal du 4 octobre 2010

Point 15 – BUDGET COMMUNAL 2010 – Modifications n°1 (Services ordinaire et extraordinaire)- Avis de la section « Culture-Finances-Budget »

Dans le courant du mois d'octobre, tous les enseignants vont partir en formation au lac de Bambois, près de Fosse-La-Ville, c'est à 122 km de Verviers. C'est une formation obligatoire dite du P.O. (pouvoir organisateur) c'est à dire le conseil communal.

Loin de nous, l'idée de remettre en cause le principe, bien au contraire , nous nous réjouissons même de voir que nos enseignants partent en formation pour mieux encadrer nos enfants.

Mais il nous revient que le pouvoir organisateur , en l'occurrence la ville, n'a pas le budget pour financer leur moyen de transport. Les écoles devraient donc utiliser leur propre caisse.

Caisse qui est majoritairement le fruit de diverses manifestations organisées en faveur de l'école (souper, fancy-fair, tombola, etc..).

L'argent des caisses d'école doit rester prioritairement affectées aux activités pédagogiques ou socio-culturelles.

Il semblerait même que certains pensent à utiliser l'argent des subsides de fonctionnement de discrimination positive (D+), ce qui est, nous semble-t-il contraire au décret de la communauté française.

Si ces informations s'avèrent exactes, il nous paraît scandaleux de détourner de l'argent destiné avant tout aux enfants pour suppléer les carences de la ville de Verviers.

C'est pourquoi, puisque les finances de la ville le permettent (1 million 204 mille euros environ de boni) et que pour nous, ce n'est ni aux enseignants, ni aux mécènes et encore moins aux parents mais bien au pouvoir organisateur d'assumer les frais inhérents à la formation du personnel enseignant communal.

Nous vous proposons d'adopter un amendement qui visent à doter l'article « frais de déplacement et de séjour du personnel enseignant» de 3000 euros supplémentaires afin de prendre totalement ce type de frais à notre charge et d'assumer pleinement nos obligations !

Proposition d'amendement

La ville de Verviers doit pouvoir remplir ses devoirs en tant que pouvoir organisateur de l'enseignement communal. Il doit donc prendre en charge les frais inhérents à la formation du personnel enseignant, ainsi que les frais de déplacement et de séjour.

Afin de garantir les prochaines obligations de la commune, le groupe cdH propose de porter l'allocation 720/121-01 – (Frais de déplacement et de séjour du personnel enseignant) à 3765 €.

Article	Ancien montant	Majoration	Nouveau Montant
720/123-17	765,00 €	3 000 €	3 765 €

Le résultat général étant modifié comme suit : $1\,204\,195,03\text{ €} - 3\,000\text{ €} = 1\,201\,195,03\text{ €}$

VILLE DE VERVIERS



Hajib EL HAJJAJI
Conseiller communal

Conseil communal du 4 octobre 2010
Modifications budgétaires n°1 à l'extraordinaire

Point 15.- BUDGET COMMUNAL 2010 - Modifications n° 1 (Services ordinaire et extraordinaire) - Avis de la Section "Culture-Finances-Budget".

Monsieur le Bourgmestre,
Chers membres du Conseil,

Vous nous présentez vos modifications budgétaires ce soir et je m'exprimerai au nom du groupe cdH sur l'extraordinaire, qui présente vos recettes et dépenses pour les investissements et les chantiers exceptionnels.

Votre modification budgétaire se termine par un boni certes mais les projets sont nombreux et votre capacité à les financer maigre. Donc pas de quoi se réjouir ! Et à vrai dire, ce boni serait négatif si vous n'alliez chercher près de 380000€ dans le fond de réserve et l'ex-Régie Foncière. Jusqu'à quand cela sera-t-il possible... et pour financer quoi en fin de compte ? Je vais alors passer en revue quelques allocations.

Il faut rappeler que ce budget a quand même connu une première : la Ville a dû rembourser un emprunt de 300000€ qu'elle avait garanti... pour le RCSV. Et voilà l'essentiel de ce qui a été puisé dans le fond de réserve qui s'envole... avec quelle chance d'espérer un remboursement, pouvez-vous me le dire ?

Ensuite, nous avons vous et moi un attachement pour la fontaine Marabout, vous pour ce qu'elle vous en suggère, moi pour ce qu'elle nous en coûte. Et ces modifications budgétaires viennent octroyer à nouveau près de 6500€ pour ce projet qui atteint maintenant la gracieuse somme de 136500€ ! Pour une fontaine, vous vous rendez compte. Ce n'est plus de l'art... ça devient de l'art-naque ! Le plus étonnant, c'est qu'il me semble que l'éclairage devait faire partie de l'offre de prix remise et que je ne comprends pas pourquoi la Ville, qui a payé déjà une forte somme, vient en plus offrir la mise en valeur du bien.

J'aimerais aussi attirer votre attention sur la réfection de la rue des Combattants suite aux dégâts d'hiver de ... 2008-2009 pour un total de 221000€. Et les montants pour les routes et le sel à prévoir suite aux hivers rudes relèvent de votre responsabilité ! La fréquence d'entretien des routes et de leur rénovation ne suit pas le rythme et vous êtes contraints à parer aux urgences.

Une chose étonnante dans le cadre des PZO (PréZones Opérationnelles), l'achat divers pour véhicule, matériel radio et information pour le Service Régional d'Incendie (SRI) qui mentionne une dépense de 535.500€ avec pour explication « circulaire UVCW » (Union des Villes et Communes de Wallonie). De mémoire, cette asbl n'a pas la capacité de faire

engager une dépense par une ville. Et l'achat du matériel ne sera pas uniquement pour nos pompiers d'après les réponses reçues en section.

J'aimerais aussi souligner l'urgence de certains travaux parce qu'il touche à la sécurité comme la réfection du toit « *en très mauvais état* » de la Maison de l'Egalité des Chances pour reprendre l'expression des documents consultés, la sécurisation des immeubles voisins à la rue de Mangombroux 22-46, l'achat d'équipement de protection subsidié (de quoi s'agit-il ?), la rénovation urgente de nos écoles communales qui méritent une plus grande attention,... mais il y en a d'autres aussi comme l'acquisition d'une hydrocureuse, la piscine communale ou encore le Grand Théâtre... dont les effets d'annonce sont plus élevés que le taux d'avancement des projets.

Voilà pourquoi le temps de l'extravagance est fini et vous contraind dans le cadre strict du CRAC à financer avec le plafond de votre capacité d'emprunt le strict minimum possible, bien au-delà pourtant de ce qui est nécessaire.

Nous voterons contre ces modifications budgétaires et suivront de près l'évolution des finances communales qui sont en fin de compte le reflet de vos priorités qui, doit-on le rappeler, ne sont pas les nôtres.

Hajib EL HAJJAJI
Conseiller communal

**Proposition d'amendement du Conseiller communal Hajib EL HAJJAJI
Conseil communal du 4 octobre 2010**

Point 15.- BUDGET COMMUNAL 2010 - Modifications n° 1 (Services ordinaire et extraordinaire) - Avis de la Section "Culture-Finances-Budget".

Il y a un projet qui me tient particulièrement à cœur, c'est la PISQ aux Linaigrettes qui d'après les jeunes que j'ai consultés leur avait été promise du temps où le sport était la compétence de l'Echevine Targnion. Ce projet coûte 120000€ pour un subside de 85%, soit 102000€ et je ne comprends pas, au regard de l'actualité, pourquoi vous attendez encore et encore avant de le concrétiser. Il n'y a pas de temps à perdre pour des projets fédérateurs dans les quartiers. Il est grand temps que ce dossier avance et que les sommes soient inscrites parce qu'au-delà des paroles, il faut des actes. C'est pourquoi je propose l'amendement suivant :

EN DEPENSE :

Remplacer l'allocation

764/725/60/05/91 - Réalisation d'une PISQ (Bielmont) – 120000€

Par

764/725/60/05/91 - Réalisation de deux PISQ (Bielmont et Linaigrettes) – 240000€

EN RECETTE :

Remplacer l'allocation

764/665/52/03 – Subsidés pour PISQ (Bielmont) – 102000€

764/961/51/02 – Emprunt pour PISQ (part communale) - 18000€

Par

764/665/52/03 – Subsidés pour deux PISQ (Bielmont et Linaigrettes) – 204000€

764/961/51/02 – Emprunt pour deux PISQ (part communale) - 36000€

soit le tableau des prévision à l'extraordinaire

	PREVISION		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial / M.B. préc.	26920723.24	26863052.35	57670.89
Augmentation	8947904.89	8693452.02	254452.87
Diminution	159932.88	15421.12	144511.76
Résultat	35708695.25	35541083.25	167612.00

Par le tableau suivant

	PREVISION		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial / M.B. préc.	26920723.24	26863052.35	57670.89
Augmentation	9049904.89	8813452.02	236452.87
Diminution	159932.88	15421.12	144511.76
Résultat	35810695.25	35661083.25	149612.00

COMPTE 2009 ET MODIFICATION BUDGETAIRE 2010

Le compte 2009 se clôture par un boni de 1.540.639,98 €, c'est à peu de chose près ce qui avait été prévu lors de l'élaboration du budget 2010 qui l'avait déjà intégré. Dès lors, le budget 2010 ordinaire est en équilibre à 56.343.250,39 €. L'intervention communale, fixée à 8.910.000 €, n'est donc pas modifiée.

Les modifications budgétaires s'inscrivent dans la droite ligne du budget et de sa note politique générale. Elles sont destinées à effectuer les différentes corrections que l'exécution du budget amène face aux réalités quotidiennes qui n'ont pu toujours être prévues.

Au delà de toutes les actions déjà menées dans le cadre du budget, nous prenons quelques nouvelles mesures :

1. au niveau du personnel :

- l'indexation avait déjà été prévue au budget à l'extraordinaire, il n'y a donc que quelques petite corrections ;
- une somme supplémentaire de 50 € par agent et par an est prévue pour assurer une augmentation du pouvoir d'achat (25.622,67 €) ;
- mesures de formation et de coaching ;
- engagement d'un agent gradué au Service du Personnel pour remplacer un agent malade et remplacement d'un contremaître, le précédent étant parti à la retraite ;
- sursalaire financé par l'INAMI pour le personnel de soins (de 19 à 20 h) en maisons de retraite (opération blanche) ;

2. au niveau de l'Action Sociale :

- réception des subsides du fonds de l'énergie (503.990,43 €) pour assurer le paiement de factures d'électricité et de gaz et le coût du personnel (209.000 €), ainsi que la mise sur un fonds de réserve pour d'éventuels projets futurs en fonction des souhaits des autorités subsidiantes ;
- réception du subside "participation sociale et culturelle" (103.620 €) ;
- instauration d'un subside exceptionnel pour lutter contre la pauvreté infantile (65.386 €) ; ces montants sont en cours de distribution pour notamment des frais d'orthodontie, abonnements scolaires, ...
- convention de prise en location de 10 logements sociaux ;
- achat d'un vaste bâtiment pour regrouper, sur un même site, tous les services du Dispositif d'Urgence Sociale, pour assurer des économies d'échelle et un meilleur contrôle social des logements d'urgence, de nuit, de transit et des abris de jour.

- 2 -

3. au niveau des maisons de repos :

- connexion Internet pour des résidants ;
- aménagement d'espaces climatisés dans les 5 résidences pour faire face à la canicule ;
- réparations d'urgence d'ascenseurs, de chambres froides et d'un véhicule ;

4. au niveau des maisons d'enfants :

- connexion Internet pour les enfants ;
- obtention d'un subside de la Communauté Française (32.859 €) comme projet pilote de service *Entre-Parthèse* (espace-rencontre).

Le Président,

J-C. DELVILLE

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

N° 1457/47

Mon intérêt pour la course à pied n'est plus un secret pour personne. Je m'entraîne régulièrement avec différents citoyens verviétois qui s'interrogent sur l'avancée des travaux au stade de Bielmont.

En effet, à l'heure actuelle, toutes les entrées du stade arborent toujours les affiches de la Maison des Sports annonçant l'accès interdit durant lesdits travaux.

Cependant, depuis une dizaine de jours, j'ai pu constater à plusieurs reprises que des entraînements y étaient donnés.

Je suis allé personnellement reconnaître l'état de la piste et bien qu'elle ne soit pas digne d'un pistier, elle est amplement suffisante pour un "joggeur".

Vous n'êtes pas sans savoir que la course à pied est le sport qui connaît le plus gros engouement actuellement. Cet essor est uniquement possible lorsque les débutants peuvent bénéficier d'un terrain plat et surtout lorsqu'ils ont la certitude de pouvoir s'arrêter à tout moment sans être au milieu des bois ou à plusieurs kilomètres de chez eux ou de leur véhicule.

Pour les joggeurs plus aguerris, l'entraînement sur piste est indispensable pour acquérir de la vitesse.

Ma question est donc simple, durant le gel des travaux dû à l'arrivée de l'hiver, est-il possible de rendre temporairement la piste accessible ? Si oui, peut-on retracer à la bombe une simple ligne blanche tous les 100 mètres ?

Un nouveau timing est-il disponible ?

Je vous remercie.

VILLE DE VERVIERS



Hajib EL HAJJAJI
Conseiller communal

Conseil communal du 4 octobre 2010
Question orale : Guichet de l'énergie et Maison sociale de
l'Énergie : quelle efficacité ?

Monsieur le Bourgmestre,
Chers membres du Conseil,

Nous avons connu ce mois-ci dans notre commune l'inauguration non pas d'une maison de l'énergie mais bien de deux : le Guichet de l'Énergie ayant été inauguré place Sommeleville et la Maison Sociale de l'Énergie dans la rue Peltzer de Clermont.

L'idée d'un tel projet, que nous soutenons bien sûr est bien de conseiller le citoyen à mieux consommer son énergie et à pouvoir l'aider à mieux utiliser ses ressources pour faire face à ses dépenses.

Nous nous interrogeons néanmoins sur l'efficacité de ce projet de deux maisons quant à la bonne utilisation des deniers publics et le fait d'avoir créé à deux endroits de la Ville bien distincts deux services qui ont des spécificités mais certainement aussi des points communs :

1. N'était-il pas possible d'aménager ces deux services dans un seul lieu pour ne pas que le citoyen traverse le centre-ville d'ouest en pour passer de l'un à l'autre ?

2. Pourquoi l'Echevine de l'Énergie n'a pas saisi l'occasion de renforcer l'offre de conseil déjà prodiguée par le tuteur énergie du CPAS, dans une optique de meilleure efficacité du service et d'économie d'échelle chère à la majorité (pour éviter le double emploi de certains services (qui présentent en tout cas certaines similitudes) ou des surdépenses de fonctionnement ?

En vous remerciant pour votre attention.

Hajib EL HAJJAJI
Conseiller communal

Question orale de Monsieur El HAJJAJI : Guichet de l'énergie et Maison sociale de l'énergie : quelle efficacité ?

La Maison sociale de l'énergie :

Il s'agit d'aider les personnes qui présentent un "endettement énergétique", et ce pas seulement pour les ménages qui relèvent du CPAS mais pour tous ceux qui ont des difficultés à payer leurs factures de gaz, eau ou électricité.

5 types de missions :

- le rendez-vous énergie, pour les personnes endettées ;
- la guidance budgétaire ;
- la guidance énergétique ;
- une information sur la lecture et explication des factures (beaucoup plus accessoire) ;
- introduction des dossiers Mébar (en application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 23 décembre 1998 relatif à l'octroi de subventions aux ménages à revenu modeste pour l'utilisation rationnelle et efficiente de l'énergie, ce qui implique notamment des visites à domicile).

La zone d'intervention couvre la commune de Verviers.

Le Guichet de l'énergie :

Conformément à la convention passée entre la Région Wallonne et la Ville de Verviers en vue d'assurer une opération de promotion de l'efficacité énergétique basée sur la création d'un guichet de l'énergie et adoptée au conseil communal du 25 janvier 2010, **le but général d'un guichet de l'énergie est d'effectuer une large opération de promotion de l'efficacité énergétique auprès du secteur résidentiel ou assimilable.**

Les thèmes abordés par les consultants sont :

- l'utilisation rationnelle de l'énergie au quotidien ;
- l'isolation thermique de l'enveloppe ;
- l'humidité et la ventilation ;
- le chauffage ;
- l'eau chaude sanitaire ;
- nouvelle construction et énergie ;
- les énergies renouvelables ;
- les incitants financiers ;
- les programmes de la Région wallonne ;
- la réglementation wallonne en matière d'énergie (PEB, ...) ;
- la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz naturel (comparer et choisir) ;
- le suivi technique des dossiers Mébar II.

La zone d'intervention couvre 13 communes en Province de Liège (Aubel, Aywaille, Dison, Herve, Olne, Pepinster, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trois-Pont et Verviers).

Deux services complémentaires :

La Maison Sociale de l'Énergie développe le volet social et le Guichet de l'Énergie l'expertise technique, qui est une thématique beaucoup plus large. D'un côté, ce sont des intervenants sociaux qui agissent en vue d'éviter l'endettement des ménages, et de l'autre, les consultants sont des experts (architecte et ingénieur), disposant d'une formation technique poussée, en matière énergétique.

D'un point de vue localisation, **la proximité des services de l'Urbanisme et de l'Environnement se justifie fortement pour le Guichet de l'énergie** qui accueille notamment les candidats bâtisseurs, ou personnes souhaitant effectuer des transformations de bâtiments, le tout généralement soumis à permis.

Par ailleurs, il faut savoir que **la collaboration entre les deux services** (Maison sociale et Guichet) se met bien en place afin d'établir les « connexions » entre les différentes missions complémentaires (en ce qui concerne notamment les dossiers Mébar, ceux-ci sont introduits par la Maison sociale de l'énergie, mais ce sont les consultants du Guichet de l'énergie qui sont chargés d'en assurer le suivi technique, ce qui implique notamment des visites à domicile).

Catherine Lejeune
Echevine de l'Environnement et de l'Énergie
0475/75.42.67.